

Réunion du 15 mai 2017

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaients
présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président
- Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires
- Procurations(s) : Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER ayant donné pouvoir à Madame Danielle DILIGENT, Madame Suzanne KEMPF ayant donné pouvoir à Monsieur Mathieu CAHN
- Excusé(s) : Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Thierry CARBIENER, Madame Martine JUNG
- Absent(s) :
- Rapporteur : Madame Nicole THOMAS

N° CP/2017/165 - 62010 - Soutien au développement touristique
Proposition d'aides en faveur de l'hôtellerie de plein-air dans le cadre de contrats de territoire conclus avec la Communauté de Communes du Pays Rhénan et la Commune de LAUTERBOURG

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer les aides suivantes :

- 1 480 € en faveur de la Communauté de Communes du Pays Rhénan pour la mise en place d'un site Internet ;
- 32 748 € en faveur de la Commune de Lauterbourg pour l'acquisition et l'implantation de 5 Pods, 5 tipis et 5 Campétoiles.

Ces subventions seront versées en deux fois aux bénéficiaires :

- un acompte de 30 % sur présentation d'un décompte intermédiaire des travaux,
- le solde sur présentation du décompte définitif des travaux.

La Commission Permanente approuve également les termes :

- de la convention financière à conclure entre le Département et la Communauté de Communes du Pays Rhénan ;
- de la convention financière à conclure entre le Département et la Commune de Lauterbourg.

Elle autorise son président à signer ces conventions dont les projets sont annexés au présent rapport.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20170515-lmc1109901-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 16/05/17